

DELIBERATION N°01/2025

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 13 mars 2025

Compte-rendu du conseil d'administration du 28 novembre 2024

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Après en avoir délibéré,

Article unique :

Le Conseil d'administration adopte le compte-rendu de la séance plénière du Conseil d'administration du 28 novembre 2024.

Nombre de votants : 33

Pour : 33

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 13 mars 2025

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE

Document signé le 14 mars 2025

Cyrille PIERRE